

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 04/06/25

LE PETIT-QUEVILLY

Café lecture

Vous aimez la lecture ? Ramenez deux ou trois livres pour en discuter autour d'un café, un thé et des petits gâteaux. Ces livres seront ensuite identifiés par un logo dans les rayonnages et sur le site de la médiathèque pour conseiller le lecteur. Samedi 7 juin à 10 h à la médiathèque François-Truffaut. Entrée libre. Infos : 02 35 72 58 00.

Les petites histoires

Les petites histoires pour les 0-4 ans à la médiathèque François-Truffaut. Le mercredi 11 juin à 10 h 30 et 11 h 30 et le samedi 14 juin à 10 h 30. Gratuit sur inscription : 02 35 72 58 00, bibliotheque.petit-quevilly.fr

Paris-Normandie

Football : QRM dévoile sa liste de matches amicaux pour l'avant-saison

Quevilly Rouen Métropole, classé 11e de National cette saison, a dévoilé ce mardi 3 juin 2025 ses adversaires lors des matches amicaux de pré-saison.



Les Léopards disputeront quatre rencontres amicales avant la reprise du National. - Photo Stéphanie Péron

Par Sacha Grimoin

Publié: 3 Juin 2025 à 12h35

La reprise approche pour les Léopards de QRM puisqu'ils retrouveront les terrains le 1er juillet, après les traditionnels tests médicaux la veille, avant de commencer la phase de préparation pour la saison 2025-2026. Le championnat reprendra lui le 8 août.

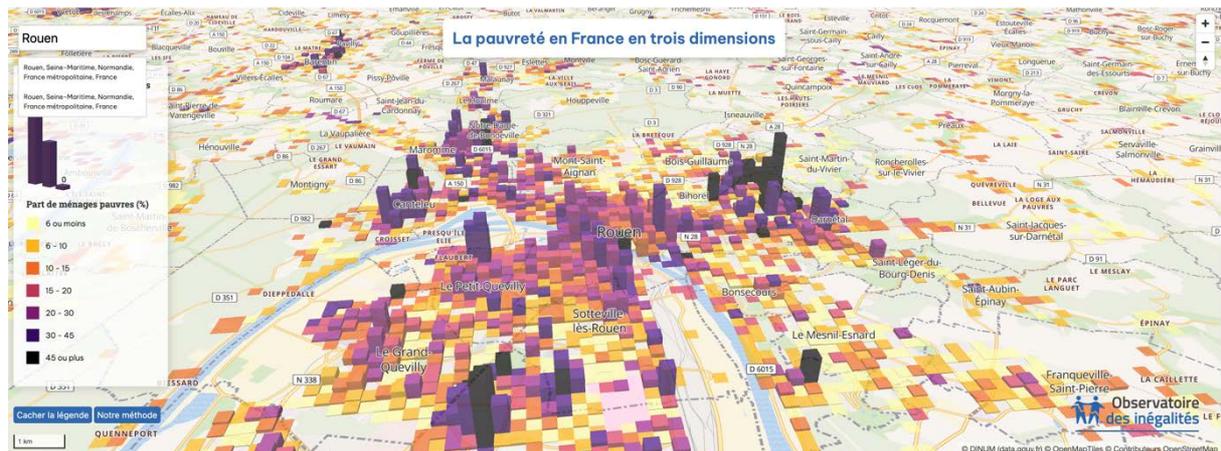
Face au SM Caen de Maxime D'Ornano

Auparavant, quatre matches amicaux sont d'ores et déjà programmés : face à Valenciennes (N) le 12 juillet, Versailles (N) le 19, Beauvais (N2) le 26 avant d'affronter le SM Caen (N) le 2 août. Les joueurs de David Carré retrouveront alors Maxime D'Ornano, ancien entraîneur du FC Rouen, fraîchement nommé à la tête du club calvadosien détenu par Kylian Mbappé...

Paris-Normandie

Rapport sur les inégalités territoriales : quelles données pour l'Eure et la Seine-Maritime ?

L'Observatoire des inégalités vient de sortir un rapport sur les inégalités territoriales en France. L'occasion de se pencher sur les disparités relevées dans l'Eure et la Seine-Maritime entre les plus riches et les plus pauvres.



Par Delphine Letainturier

Publié: 3 Jun 2025 à 18h02

Tous les deux ans, l'[Observatoire des inégalités](#) sort un rapport complet sur les inégalités territoriales en France. Disparités dans le cadre environnemental, dans le travail et les revenus, mais encore à [l'école](#), dans le mode de vie ou selon les lieux où l'on réside... Le 10e rapport a été rendu public le 3 juin 2025. L'Observatoire des inégalités met aussi en ligne une [carte interactive](#) en 3 D montrant la pauvreté en France.

2 028

C'est en euros le niveau de vie médian en France, la limite entre la moitié de la population qui gagne le moins et la moitié de la population qui gagne le plus. Si l'on regarde ville par ville, dans l'Eure, les niveaux de vie médians les plus élevés arrivant aux trois premières places sont à La Chapelle-Longueville (2 138 €), Le Vaudreuil (2 134 €) et Bosroumois (2 110 €) ; et là où ils sont le moins élevés, c'est à Val-de-Reuil (1 428 €), Évreux (1 548 €) et Gaillon (1 588 €). En Seine-Maritime, les niveaux de vie médians les plus élevés se situent à Sainte-Adresse (2 740 €), Bois-Guillaume (2 698 €) et Isneauville (2 592 €) ; a contrario, les moins élevés sont à Elbeuf (1 427 €), Canteleu (1 540 €) et Maromme (1 549 €).

3 653

C'est en euros le niveau de vie mensuel des 10 % de Français les plus riches. Ils gagnent 3,4 fois plus que les 10 % les plus pauvres qui touchent moins de 1 080 €. Dans l'Eure, Le Vaudreuil est la commune où 10 % des plus riches vivent avec 3718 € par mois. Viennent ensuite La Chapelle-Longueville (3 595 €) et Vexin-sur-Epte (3 342 €). En Seine-

Maritime, le trio de tête est composé par les communes de Sainte-Adresse (5 555 €), Bois-Guillaume (5 252 €) et Mont-Saint-Aignan (5 013 €).

1 104

5 millions de Français qui vivent sous le seuil de pauvreté fixé à la moitié du niveau de vie médian, c'est-à-dire avec moins de 1 014 € par mois. Soit 8,1 % de la population. Dans l'Eure, les personnes les plus pauvres vivent à Évreux (avec 809 € par mois), Val-de-Reuil (835 €) et Gaillon (854 €). En Seine-Maritime, les personnes les plus pauvres vivent à Elbeuf (avec 768 € par mois), à Canteleu (824 €) et Rouen (826 €).

Tendance Ouest

Consommation. Baisse des prix du gaz en Normandie : combien allez-vous économiser dès juin ?

Consommation. Bonne nouvelle pour les foyers normands qui se chauffent au gaz ! En ce mois de juin 2025, le prix repère du kilowattheure chute de 5,3%, entraînant une baisse moyenne d'environ 70 euros par an. Décryptage de cette évolution bénéfique, ses raisons, et les bons réflexes à adopter pour alléger encore votre facture.

Publié le 03/06/2025 à 18h00 - Par Mathilde Rabaud



En Normandie, la baisse du prix du gaz peut représenter jusqu'à 70€ d'économies par an ! - Unsplash

Depuis **dimanche 1^{er} juin 2025**, les foyers normands qui utilisent le gaz pour se chauffer peuvent souffler un peu. Le prix repère du kilowattheure (kWh) passe de 0,1162€ à **0,11€**, soit une **baisse de 5,3%** selon la **Commission de régulation de l'énergie (CRE)**.

Pour une consommation moyenne (environ 11 500kWh par an), cela représente **une économie d'environ 70€ par an**. Une bonne nouvelle qui tombe à pic, à l'heure où les ménages sont de plus en plus [attentifs](#) à leurs dépenses énergétiques.

Pourquoi le prix du gaz baisse-t-il maintenant ?

La baisse de juin reflète une diminution des **coûts d'approvisionnement** sur le marché de gros. Ces coûts varient chaque mois en fonction des prix à court terme, fixés par un arrêté publié en avril 2023.

Mais ce n'est pas tout : les coûts dits "*hors approvisionnement*" (comme le transport, le stockage ou encore la rémunération des fournisseurs) sont réévalués deux fois par an. Pour le mois de juin, seule la composante "*approvisionnement*" est revue à la baisse. La prochaine mise à jour majeure **est attendue en juillet**, notamment sur les coûts de distribution.

Le "prix repère" de la CRE, qu'est-ce que c'est ?

Ce [prix repère mensuel](#), publié depuis la fin des tarifs réglementés de vente de [gaz](#) (TRVG) en juin 2023, n'est pas un tarif imposé. Il sert de boussole aux consommateurs, pour comparer les différentes offres proposées par les fournisseurs. Il inclut un abonnement annuel, un prix du kWh, et reflète les coûts moyens du marché.

A noter : les fournisseurs sont libres de fixer leurs prix. Certaines offres, notamment à prix fixe sur un an, peuvent s'écarter de ce prix repère. Il est donc essentiel de comparer.

Quid des prix en Normandie ? Une question de localisation

En Normandie comme ailleurs, le prix du gaz varie légèrement **selon votre localisation**. Pourquoi ? Parce que les coûts de [transport](#) et de stockage ne sont pas les mêmes partout. La CRE publie donc une fourchette de prix pour tenir compte de ces écarts.

Par exemple, pour les clients GRDF en Normandie :

- Pour un usage chauffage, le kWh TTC tourne autour de 0,11003€
- Pour un usage cuisson/eau chaude, le kWh TTC est d'environ 0,13896€

Ces chiffres peuvent légèrement varier selon que vous vivez à [Caen](#), Rouen, Alençon ou dans une commune desservie par une entreprise locale de distribution (ELD).

Victime de son succès, MaPrimeRénov' pourrait être suspendue

Immobilier. Pris d'assaut par les particuliers depuis le début de l'année, le dispositif d'aides à la rénovation énergétique MaPrimeRénov' manque d'argent. Le gouvernement prépare des ajustements pour les prochaines semaines et une suspension des aides est sur la table.



Le nombre de logements rénovés avec des subventions de MaPrimeRénov' a triplé en début d'année, alors que le budget prévu par l'État pour 2025 avait été réduit dans la loi de finances, pour s'aligner avec les montants consommés en 2024.

« Vu la montée en puissance de la rénovation des logements, qui n'est pas surprenante, c'était sûr qu'il y aurait un problème », relève Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation pour le logement.

Le problème est désormais concret : sept collectivités territoriales du Grand Est ont écrit au ministère pour alerter sur l'épuisement de leur enveloppe budgétaire MaPrimeRénov'. L'Agence nationale de l'habitat (Anah) indiquait la semaine passée que plus de 100 000 dossiers de rénovation ont été engagés depuis le début de l'année, pour un objectif fixé par l'État de 350 000 rénovations énergétiques, dont 100 000 rénovations globales.

« Rien n'est décidé »

Un budget de 3,6 milliards d'euros a été alloué à l'Anah pour MaPrimeRénov' et le gouvernement ne prévoit pas de le compléter, ni d'instruire des dossiers au-delà de l'objectif fixé



du guichet est une piste évoquée. « Rien n'est décidé », indique le ministère chargé du Logement, réfutant un épuisement précoce du budget de MaPrimeRénov'.

« Une catastrophe absolue »

Cela signifierait, le cas échéant, que plus aucun dossier de demande de subvention ne pourrait être déposé à partir de juillet. « Une catastrophe absolue » pour Jacques Baudrier, adjoint PCF de la mairie de Paris chargé du Logement

deurs en amont ».

La « forte dynamique sur la rénovation d'ampleur est une bonne nouvelle » et « l'instruction et le paiement des dossiers se poursuivent normalement », martèle le gouvernement, sans dire mot du manque de fonds publics. Des « arbitrages pour 2026 » sont aussi promis pour juillet.

Les entreprises de la rénovation énergétique s'inquiètent aussi : « S'il y a un coup d'arrêt de MaPrimeRénov', ce sera brutal », craint Jean-Christophe Renon, président du syndicat

Libération

Inégalités : la «lente ouverture de la fracture sociale»

Frappée par un fort déterminisme social, la France n'est pas le pays égalitaire que certains décrivent parfois, selon un rapport de l'Observatoire des inégalités.



Dans une rue de Cannes, le 30 avril 2025. (Nicolas Guyonnet/Hans Lucas. AFP)
par [Anne-Sophie Lechevallier](#)
publié le 3 juin 2025 à 18h09

Le «modèle social» à la française, loué en temps de crise, ciblé quand l'heure est aux économies budgétaires, serait aussi «*un modèle d'hypocrisie*» quant à sa promesse d'égalité, dénonce Louis Maurin, en préambule du dernier rapport de l'Observatoire des inégalités qu'il dirige. «*Nous ne cessons de prôner l'égalité, pour les autres. Ce décalage entre les discours répétés des pouvoirs publics sur le sujet et le quotidien de la population nourrit des tensions, plus encore que le niveau des inégalités*», estime-t-il.

Tout au long des 200 pages, en se penchant sur les données existantes aussi bien à propos des inégalités environnementales que celles liées aux conditions de travail, à l'éducation ou au logement, se dessine une «*lente ouverture de la fracture sociale*». Les inégalités n'explorent pas, elles progressent lentement. «*Cette tendance profonde se traduit notamment par une stagnation du niveau de vie des catégories populaires en général*», estime Louis Maurin.

Le niveau de vie médian s'établit à 2 028 euros par mois, après impôts et prestations sociales. Selon la répartition retenue par l'Observatoire, les classes moyennes se situent entre 1 608 et 2 941 euros pour une personne seule. Les 10 % les plus pauvres touchent moins de 1 080 euros – et regroupent environ 5 millions de personnes. «*La catégorie qui voit sa situation la plus se dégrader est sans doute celle des plus démunis et des plus mal logés. En grande partie parce que les étrangers en situation irrégulière sont laissés sans ressources et écartés du droit de travailler*», remarque Anne Brunner, directrice des études, qui pointe l'augmentation de personnes avec une allocation pour chômeurs en fin de droits et d'allocataires du minimum pour les personnes handicapées. Les 10 % les plus riches gagnent, eux, plus de 3 653 euros. Ils dépassent [le seuil de richesse](#) – le double du niveau de vie médian – quand ils atteignent 4 056 euros ([c'était 3 673 euros en 2022](#)).

2021 et 2022, années les plus inégalitaires depuis des décennies

Hormis quelques points d'amélioration, comme une nette baisse du taux de chômage dans les quartiers populaires, passé de 25 % en 2014 à 18,3 % en 2022 pendant que celui dans les autres quartiers reculait aussi, mais de manière nettement moins marquée (de 10,1 % à 7,5 %), des pans entiers de la population restent frappés par les inégalités. Les immigrés, par exemple (définis comme des personnes vivant en France, nées étrangères hors de France, mais qui peuvent être de nationalité française), ont un niveau de vie médian plus bas que les personnes nées en France (24 % de moins, à 1 505 euros par mois pour une personne seule). Avec 11,2 % des immigrés qui cherchent un emploi, contre 6,5 % des autres, ils sont *«doublement touchés par le chômage»*. Non seulement *«plus jeunes et moins qualifiés que les personnes nées en France»*, ils subissent *«des discriminations de la part d'employeurs et l'interdiction pour les étrangers non européens d'exercer de nombreux emplois»*, relèvent les auteurs du rapport.

Dans l'ensemble de la population, les écarts entre revenus des pauvres et des riches tendent à se creuser. Après s'être resserrés jusqu'à la fin des années 90, ils augmentent à nouveau, avec des pics en 2011 et en 2018 et plus récemment : *«2021 et 2022 se situent parmi les plus inégalitaires des dernières décennies, notamment pour les indicateurs qui tiennent compte des revenus des très riches.»* Ne regarder que le rapport entre le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches et celui maximum des 10 % les plus pauvres conduirait à déduire qu'il n'y a pas d'aggravation. Mais cela ne tient pas compte de l'évolution des revenus moyens des plus riches. Le ratio entre ceux-ci et ceux des plus pauvres est remonté à 7,2 en 2022, son plus haut niveau depuis trois décennies. L'indice de Gini, qui compare la répartition des revenus après impôts et prestations sociales dans toute la population à une situation d'égalité théorique, retrouve aussi des niveaux élevés, à 0,294 précisément (plus il s'approche de 1, plus l'inégalité est forte).

«La thèse de la France pays très égalitaire est fausse»

En comparant cet indice à celui des autres pays de l'OCDE, l'Observatoire des inégalités classe la France parmi les *«élèves moyens»* des pays les plus riches. En regardant ce même classement avant redistribution – [dont des économistes de la Paris School of Economics ont récemment mis en évidence le rôle à différentes étapes pour réduire les inégalités mondiales](#) –, la France se situe parmi les pays les plus inégalitaires, aux côtés des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Les auteurs du rapport en déduisent que *«la thèse assez répandue selon laquelle notre pays serait très égalitaire est tout simplement fausse. Les inégalités se réduisent après impôts et prestations sociales, mais l'Hexagone fait le grand écart en matière de distribution des revenus à la base. Or, ce qui compte le plus souvent pour la population, c'est ce qu'elle retire de ses propres activités, en particulier de son travail qui représente 80 % des revenus.»*

La promesse d'égalité se heurte aux disparités entre catégories sociales à l'école, que celle-ci ne parvient toujours pas à résorber, [laissant les inégalités se reproduire](#). C'est après le collège, à la fin de la troisième, que les parcours des élèves diffèrent. *«En seconde générale ou technologique, il y a 1,7 fois plus d'enfants de cadres que d'enfants d'ouvriers, note le rapport. En revanche, les enfants d'ouvriers sont 6,5 fois plus nombreux en CAP que les enfants de cadres, et 3,5 fois plus en baccalauréat professionnel»*. L'écart dans

l'enseignement supérieur est net : 73 % des enfants nés dans des familles de cadres supérieurs ou de professions intermédiaires y accèdent, contre seulement 41 % des enfants d'ouvriers ou d'employés. Ces derniers comptent pour 27 % des étudiants à l'université en 2024, ce n'est que 0,6 % de plus que quinze ans plus tôt. Parmi les 25-29 ans, la part des enfants de cadres ou de professions intermédiaires diplômés de l'enseignement supérieur a progressé de 7,8 points en dix ans (à 66 %) quand celle d'enfants d'ouvriers est d'ouvriers n'a progressé que de 5,1 points (à 35,2 %). Un déterminisme social dont la France ne se défait pas.

Le Monde

Des services publics toujours plébiscités selon une étude

Le premier baromètre publié par le ministère de la fonction publique montre un attachement fort à la présence des services de l'Etat. L'école, l'hôpital et la gendarmerie obtiennent les taux de satisfaction les plus élevés.

Par [Sylvia Zappi](#)

Publié hier à 19h30, modifié hier à 19h49



Une salle de classe, le jour de la rentrée scolaire, à Quimper, le 2 septembre 2024 FRED TANNEAU/AFP

Les Français sont attachés à leurs services publics. Ce constat ressort nettement du [baromètre dévoilé par le ministère de la fonction publique](#), lundi 2 juin. Réalisée à partir d'un sondage en ligne effectué en décembre 2024 et janvier 2025 auprès de 24 000 personnes – une première de cette ampleur –, l'étude montre une satisfaction importante : 69 % des Français consultés se disent ainsi « *satisfaits* » de leurs rapports avec les services publics. Une réponse encourageante au « *bashing* » vécu par les fonctionnaires des différentes administrations.

Interrogés sur leur rapport à 19 services et agences avec lesquels ils ont été en contact, les usagers sont peu nombreux à se juger globalement insatisfaits. Toutes les administrations ou établissements publics ne sont cependant pas perçus de la même manière : ce sont l'école (81 %), l'hôpital (80 %) et la gendarmerie nationale (78 %) qui obtiennent les taux de satisfaction les plus élevés. A l'inverse, France Rénov' (55 %), les tribunaux (56 %), la Mutualité sociale agricole (MSA, 60 %) et France Travail (61 %) sont les services les moins bien évalués. A noter que les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) se placent juste derrière (62 %) alors qu'ils ne concernent que la frange étudiante des sondés.

L'étude révèle une perception qui varie avec l'âge, le revenu et le niveau de maîtrise de l'outil informatique. Ce sont ainsi les plus jeunes qui sont les plus négatifs (les 18-34 ans ont un écart de 14 points avec les 65 ans et plus, globalement ravis de leurs services publics),

ainsi que les personnes modestes (percevant moins de 2 000 euros mensuels par foyer) et le public peu à l'aise avec Internet. L'insatisfaction est particulièrement marquée chez les bénéficiaires du RSA et des minima sociaux comme chez les personnes en situation de handicap. Le lieu de vie semble en revanche peu influencer sur le regard des usagers : le taux de contentement demeure sensiblement le même selon qu'on habite en milieu rural, dans une ville moyenne ou dans une métropole ; seule l'agglomération parisienne marque une inflexion (66 %).

Contact direct

Malgré une image véhiculée souvent négative, l'accueil du public dans les différents établissements et agences est vécu de manière également positive : sept Français sur dix estiment avoir été reçus avec « *bienveillance et respect* ». C'est d'ailleurs l'indicateur le plus globalement favorable de l'étude. Certains services font exception : on retrouve parmi les moins bien perçus les agences de paiement (celles qui délivrent pièces d'identité et permis de conduire), les tribunaux, France Rénov', les Crous, et France Travail. Et ce sont à nouveau les plus précaires et fragiles qui ont le sentiment d'être mal accueillis.

Les usagers sondés adressent quelques critiques récurrentes aux services publics qu'ils fréquentent. Ainsi, ils sont 13 % à trouver les démarches administratives compliquées, en particulier dans les antennes de la MSA, les caisses d'allocations familiales (CAF), l'Urssaf ou les caisses de retraite. La palme de la complexité revient au dispositif France Rénov' (58 % estiment les démarches trop difficiles) et aux maisons départementales des personnes handicapées (52 %). Une des difficultés majeures rencontrées par le public demeure le manque d'information fournie alliée au temps pris pour la constitution des dossiers.

Alors que les usagers sont de plus en plus renvoyés à des systèmes en ligne ou des boîtes vocales, et qu'un nombre toujours croissant d'établissements publics sont visés par des fermetures ou des restrictions de personnels, l'étude révèle que la demande de contact direct avec un agent demeure forte. Sur les 19 services publics testés, 25 % des Français interrogés disent préférer un contact par téléphone ; et 21 % se rendre sur place. Les services les plus concernés par cette exigence de réponse humaine au téléphone sont les CAF, les hôpitaux, les services de la justice et les caisses primaires d'assurance-maladie. Les usagers ont aussi une préférence plus forte pour un contact physique direct avec les caisses de retraite et l'Urssaf.

En déplacement à Lyon, lundi 2 juin, le ministre de la fonction publique, Laurent Marcangeli, a assuré que le baromètre serait renouvelé tous les ans, et que les services les moins bien notés devront « *identifier rapidement des pistes d'amélioration* ».